

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

SAINT ELOY LES MINES

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2019

Le 28 Février 2019 à 19 H 00, le Conseil Municipal de SAINT-ELOY-LES-MINES s'est réuni, en Mairie, sur convocations adressées par le Maire le 21 Février 2019.

Etaient présents :

Mme Marie-Thérèse SIKORA – M. Alain ROBERT - M. Jacky BOUKHALFA - Mme Michelle POMPILI - Mme Michelle BOUSCAVERT - Mme Huguette GUERLING - Mme Sophie JOUVE - –M Jean-Claude FERRANDON - M. Michel RENAUD -Mme Marie-France DUBOST - M. Pierre MONTEIL - M. Denis KAPALA – M Clément JAY - Mme Evelyne LAFOND - M. Bernard GRAND – Mme Jacqueline DUBOISSET - M. Christian JEROME - Mme Maryse PERRONIN

Etaient absents – excusés :

M. Pierre BARILLIER (procuration à M. A.ROBERT)
M .Claude DEQUAIRE (procuration donnée à M. J.BOUKHALFA)
M. Jean DURIN (procuration donnée à Mme M.POMPILI)
M. Christian JOUHET
Mme Eva BERNARD (procuration donnée à Mme MT.SIKORA)
Mme Caroline LARRAYOZ (procuration donnée à Mme M.BOUSCAVERT)
Mme Muriel DESARMENIEN (procuration donnée à M. JC.FERRANDON)
Mme Marjorie LE MAY (procuration donnée à Mme H.GUERLING)
M Christopher DEMBIK (procuration donnée à M. C.JEROME)

Madame Marie-Thérèse SIKORA procède à l'appel nominal. Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

Madame le Maire et l'adjointe aux finances présentent et commentent les tableaux des ratios, le tableau général ayant été adressé avec la convocation, les autres sont projetés avec le vidéoprojecteur.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE FINANCIERE DE LA SITUATION DE LA COMMUNE (5 Tableaux en annexe au présent compte rendu)

- Principaux ratios
- Évolution des postes budgétaires – épargne disponible
- État des emplois (charges de personnel, effectifs)
- Fiscalité
- État de la dette et liste des emprunts

1/ Tous les ratios d'épargne s'améliorent.

Madame Sophie JOUVE présente les différents niveaux d'épargne :

- l'épargne de gestion = recettes réelles fonctionnement - dépenses réelles fonctionnement : 1 339 705,57 € en 2018 contre 1 269 843€ en 2017, soit +5,5%
soit par habitant : 359,85€ contre 341€ en 2017
- l'épargne brute = épargne de gestion - intérêts de la dette : 1 234 881,02€ contre 1 143 491€ l'an passé en progression de +7,99%
- l'épargne nette = épargne de gestion – annuité (capital + intérêts) : 615 489,71€ en 2018 contre 612 472,97€ en 2017 en progression de +0,49%

Madame Marie-Thérèse SIKORA rappelle comment sont calculés ces différents ratios correspondant à différents niveaux d'épargne.

2/ Les résultats de fonctionnement s'améliorent grâce à une baisse des dépenses réelles.

Madame Sophie JOUVE présente les tableaux relatifs aux résultats de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement sont globalement stables : 1 368,74€ par habitant en 2018 contre 1 372 € en 2017 soit -0,26%.

Parmi les recettes, les contributions locales sont de 917,87 € par habitant, la DGF continue de diminuer à 94,35€/hab passant en dessous de 100€/habitant. Les dépenses réelles de fonctionnement baissent grâce à une diminution de la masse salariale : globalement 1 008,89€ par habitant contre 1 031,28 €/habitant l'année d'avant soit -2,17%.

3/ Depuis 5 ans, l'effort d'équipement est à un niveau record.

Madame Marie-Thérèse SIKORA présente le niveau d'équipement 2018 qui est un peu moins élevé que l'année précédente mais il reste significatif à 779 €/habitant. Elle indique que depuis l'élaboration en 2014 du programme SAINT ELOY 2020 et son lancement en 2015, la commune connaît des programmes d'investissement à un niveau très élevé. Les dépenses réelles d'investissement constatées aux comptes administratifs : CA 2014 = 1 978 607,82 € / CA 2015 = 2 560 996,75 € / CA 2016 = 1 922 557,05€ / CA 2017 = 3 389 834,73 € / CA 2018 = 2 924 911,73 € ; soit plus de 12 776 908,08 € TTC d'investissements directs (travaux en régie compris) en 5 exercices. Ne sont pas chiffrées ici les opérations conduites par des partenaires tels que Auvergne Habitat, OPHIS, Logidome...

Ont en particulier été réalisés en 2018 :

- Requalification de l'école La Roche fin de la 1^{ère} tranche et 2^{ème} tranche
- Réhabilitation des espaces publics : place Michel Duval et traverse du rond-point entrée sud jusqu'au pont SNCF

- Achèvement de la révision du PLU
- Programme annuel de reconstruction de l'éclairage public et éclairage des écarts
- Cour des Equipages – changement de la chaudière et installation d'une antenne
- Installation de volets roulants au Centre de Loisirs
- Réaménagement du bureau d'accueil de la Mairie
- Installation d'une climatisation au « Jardin d'Aloïs »
- Travaux de voirie (marché à bons de commande)
- Réfection de la rue de la Source
- Réalisation d'un goudron vers le chevalement pour anticiper l'accueil des commerçants pendant les travaux du marché couvert
- Assainissement du quartier de la Vernade – Les Sagnes (fin des travaux)
- Assainissement du quartier des Nigognes (démarrage des travaux)
- Acquisition de matériels divers (saleuse, TBI, Mono brosse piscine, broyeur de branches, démonte pneus...)
- Livraison de 15 pavillons locatifs par Auvergne Habitat (tous sont loués)
- Opérations préalables à la création du parc photovoltaïque par NEOEN (en cours)
- Etudes pour l'aménagement de la 2^{ème} tranche rue des Rinchauds et du lotissement du Lac
- Fin des études pour la requalification de la halle du marché couvert jusqu'à la consultation des entreprises
- Avenant à l'OPAH et au programme SAINT ELOY 2020 révision des objectifs à la hausse, l'ANAH prenant le relai du FNADT pour financer l'ingénierie
- Réforme du droit des sols à la charge de la commune, uniquement l'instruction des PC confiée à l'ADIT, tous les autres actes gérés en interne

A ce titre un bilan 2018 peut être fait : 13 permis de construire – 48 déclarations préalables, 83 certificats d'urbanisme dont 79 CU d'info et 4 CU opérationnels

Comme tout le monde a pu le constater, SAINT-ELOY est actuellement en chantier (même s'il y a des critiques) et en transformation. L'objectif est de renforcer l'attractivité et l'animation du cœur de ville.

4/ La dette reste à un niveau « sans aucun risque ».

Madame Marie-Thérèse SIKORA poursuit en présentant les intérêts de la dette qui représentent seulement 2,79% des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette part des dépenses poursuit sa diminution, elle était de : 3,29% en 2017 et 3,81% en 2016 grâce notamment à l'emprunt à taux zéro réalisé en 2017.

Le tableau des emprunts indique que 3 emprunts se sont terminés en 2018 (foyer-logement, maison des associations et emprunt de renégociation d'anciens emprunts) et 2 autres s'achèvent en 2019 (un de 2005 ateliers municipaux et l'autre de 2007 maison des associations).

1,4 M€ empruntés à taux 0 en 2017 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (20 ans) et 1,2 M€ à 1,45% en 2018 auprès du Crédit Agricole (15 ans) font que l'annuité augmente en

2019 avant de diminuer à nouveau dès 2020. L'encours de la dette augmente de 1 053€/hab en 2017 à 1 212€/hab en 2018 du fait du nouvel emprunt. Cela représente 88% des recettes réelles de fonctionnement et 3,65 années par rapport à l'épargne brute. Soit une excellente capacité de désendettement (seuil critique à 12 ans et seuil d'alerte à 15 ans).

Monsieur Denis KAPALA indique que l'on a parlé uniquement d'investissement et mentionne une éventuelle opportunité foncière pour l'avenir en plein centre-ville, le site des locaux Rode rue des Bayons pourrait servir à la ville ou à la communauté de communes. Il serait intéressant d'étudier cela. Monsieur Jacky BOUKHALFA indique que le prix souhaité par le vendeur rend cette opération difficile à envisager.

Monsieur Denis KAPALA souhaite aussi que le débat porte sur le fonctionnement et pas seulement sur les investissements.

Madame Marie-Thérèse SIKORA reprend justement avec le tableau des effectifs et celui de la masse salariale. Le tableau des effectifs (titulaires, contractuels, contrats aidés, apprentis) indique 59 personnes au 31 décembre 2018 contre 68 fin 2017. La diminution provient en particulier du nombre de contrats aidés en net recul suite aux mesures gouvernementales. Les contrats aidés « *ancienne formule* » se sont achevés entre janvier et juin 2018. Les nouveaux contrats, moins nombreux se caractérisent par un taux inférieur de prise en charge par l'Etat. La commune comptait 8 contrats aidés au 31 décembre 2018 contre 16 un an auparavant.

Parmi les dépenses de fonctionnement : les dépenses de personnel représentent 52,22% des dépenses réelles, la masse salariale passe de 2 091 820 € en 2017 à 1 961 587 € en 2018 soit une baisse de - 6,23%.

DEUXIEME PARTIE : LES ORIENTATIONS 2019

Madame Marie-Thérèse SIKORA poursuit : Nous venons d'étudier les principaux ratios, les postes budgétaires, l'épargne disponible, l'état des emplois, la fiscalité et l'état de la dette, qui mesurent l'efficacité générale, d'où en découle la bonne gestion. Je tiens à ce titre à remercier l'équipe d'élus qui m'entoure, dont bien sûr les adjoints et aussi l'ensemble du Conseil municipal.

Et d'autre part nos équipes administratives et techniques (et notamment Fabienne MONJOTIN à la comptabilité) qui sont mobilisées toute l'année et ont su intégrer les changements, les différentes réformes dont la dématérialisation progressive, appliquer nos décisions, et ce malgré un nombre important de changements les dernières années (départs en retraite...). L'Etat par exemple nous a « *mis la pression* » sur le nombre d'actes de passeports et cartes d'identité, alors

que nous faisons son travail. Pour information, notre service administratif a « produit » 977 titres d'identité en 2018 : 696 cartes nationales d'identité et 281 passeports, plus un nombre non négligeable de prises de rendez-vous que les demandeurs n'honorent pas...

Nous avons aussi des relations de confiance avec la Trésorerie publique basée à « Montaigut ». Madame le Maire en vient aux orientations budgétaires 2019, même si nous ne détenons pas encore toutes les données pour établir le budget primitif, en particulier les dotations de l'Etat.

1/ Une gestion rigoureuse pour poursuivre nos projets d'investissement visant à moderniser et renforcer l'attractivité de Saint-Eloy.

La politique budgétaire est réaffirmée :

- ➔ Maitrise des dépenses et des recettes de fonctionnement,
- ➔ Affectation de notre épargne aux investissements,
- ➔ Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2019 comme depuis 20 ans
- ➔ Pas de nouvel emprunt en 2019 : sur le mandat nous aurons investi 15 millions d'euros avec seulement 2,6 M€ d'emprunt

➔ Perspective de recettes 2019: vente de l'ancienne gendarmerie, redevance parc photovoltaïque et transfert des zones d'activités économiques à la communauté de communes. Elles viendront augmenter la part d'autofinancement.

➔ Maitrise de la masse salariale : elle ne doit pas augmenter, tout en tenant compte des évolutions de carrières ; le nouveau régime indemnitaire est en place depuis 2017 et la bonne gestion a permis une part de prime complémentaire fin 2018, coup de pouce pour chaque agent ; un départ à la retraite attendu mi 2019 aux services administratifs, redéploiement et redéfinition de l'organigramme administratif en cours ; un départ à la retraite et une invalidité permanente aux services techniques, remplacements potentiels par des contrats actuels.

➔ Les élus locaux n'ont pas la main sur les compensations de la taxe d'habitation.

La réforme de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement devrait rester sans impact visible dans les budgets des collectivités, si ce n'est une perte d'autonomie fiscale, une dépendance accrue aux décisions de l'Etat qui peuvent évoluer chaque année.

➔ Continuité et qualité du service public communal : la commune échelon le plus proche des attentes des éloysiens en offrant des services à la petite enfance, à nos aînés en passant par la jeunesse et aux enfants, avec des infrastructures de qualité, dont la Communauté de Communes ne tient pas compte. Nous recevons régulièrement les services de la CAF, la CARSAT, la CPAM, FNATH, le service juridique et les centres de formations : AFORMAC, MOBILE EMPLOI, ADREC AUVERGNE qui interviennent à SAINT ELOY ainsi que

l'accueil des alternants du Corum Saint Jean sous l'égide de notre C.C.A.S. pour le secteur Cadre de Vie, et avons mis en place depuis Janvier 2018, la venue en mairie du conciliateur de la République tous les 1^{er} mardis du mois à 10H00.

➔ Maintien dans la mesure du possible des aides aux associations à hauteur de celles versées en 2018, ainsi que des aides aux licences, la bourse aux permis de conduire, le maintien de la navette communale, tout cela sera étudié en commission des finances au regard des recettes

➔ Poursuite du soutien de la commune aux opérations d'amélioration de l'habitat et du commerce : primes aux façades, OPAH propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, FISAC projets des commerçants et artisans... programmes pour lesquels 2019 sera une année de forte concrétisation (nombreux dossiers en voie d'aboutissement).

Un point est fait sur l'OPAH : 108 dossiers ont été agréés par l'ANAH depuis le début du programme, dont 69 sur SAINT ELOY, ce qui correspond déjà aux objectifs 2020 par rapport à nos prévisions ; et sur le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services de l'Artisanat et du Commerce) : 9 dossiers agréés et un en attente de validation, montant des travaux 480 000€ dont 190 000€ de subventions FISAC et LEADER.

➔ Développement durable et préservation de l'environnement. Nous veillons également à l'embellissement de notre ville dans le respect de la préservation de l'environnement et d'une solidarité renforcée puisque nous avons signé la Charte ZERO PHYTO FREDON, ce qui n'est pas chose facile.

Comme vous le constaterez lors de la présentation du Compte Administratif 2018 lors d'une prochaine séance les restes à réaliser existent encore puisque nous avons programmé SAINT ELOY 2020 depuis 2015 avec une vision de perspectives sur 5 ans.

2/ Les opérations en reste à réaliser :

Les principales opérations en reste à réaliser sont :

- Réseau d'eaux pluviales les Nigennes
- Couverture du court de tennis
- Achèvement de la tranche 2 de l'école la Roche
- Achat de matériel (navette...)
- Numérotation des rues et des écarts
- VRD ancienne mairie abords pavillons Auvergne Habitat
- Achèvement 1ere tranche rue Jean Jaurès, finitions, signalétique horizontale et verticale et WC public
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les différents projets

3 / Les nouvelles opérations : nous vous proposons d'engager en 2019 les opérations

suyvantes :

- Requalification de la halle du marché couvert : les travaux vont se réaliser de février à l'automne 2019
 - Réhabilitation des espaces publics – 2^{ème} tranche après le pont SNCF et jusqu'au poids de ville non compris : travaux de réseau dès le printemps et de surface à partir de l'été dans la même philosophie que la tranche précédente : mise en valeur qualitative des espaces et des abords des équipements privés et publics dont la maison des associations, la cour des équipages et la place de l'Europe et favoriser l'activité commerciale
 - Aménagement de la rue des Rinchauds – 2^{ème} tranche, en cours de chiffrage
 - Poursuite des études par le Département pour la MSAP, la commune a déjà délibéré pour la mise à disposition du foncier et sur le principe d'un fonds de concours (qui reste à négocier)
 - Construction par NEOEN du parc photovoltaïque avec mise en service en août : sur près de 9 ha, production de 5 MW représentant la consommation électrique de 2500 ménages
 - Poursuite de la mise à jour du plan du cimetière
 - Etude pour l'extension du dispositif de vidéoprotection
 - Lancement de la seconde tranche du lotissement du lac (qui nécessitera la création d'un budget annexe)
 - Pré-étude pour la modernisation de la salle des fêtes
 - Ouverture par la communauté de communes de la maison des entreprises la Vernade...
- Bien sûr le lancement des nouvelles opérations dépendra de l'équilibre général du budget.

4/ Les inconnues liées à l'Etat et à l'intercommunalité

La DGF 2019 n'est pas encore connue : notre budget n'est pas encore établi compte-tenu que nous ne connaissons pas encore le montant de nos dotations. Il faut se rappeler :

- Qu'en 2012, nous avons 1 110 572 € de dotation globale de fonctionnement
- En 2013 750 841 € (soit 359 731 € de moins).
- En 2014 687 593 € (soit 63 248 € de moins).
- En 2015 567 515 € (soit 120 078 € de moins)
- En 2016 453 508 € (soit 114 009 € de moins)
- En 2017 371 983 € (soit 81 525 € de moins)
- En 2018 351 274 € (soit 20 709 € de moins)
- En 2019, le chiffre n'est pas connu à ce jour, l'enveloppe globale est très légèrement inférieure mais des changements de critères « à enveloppe fermée » feront des gagnants et des perdants.

... soit un niveau 2018 inférieur de 759 300 € au niveau de 2012 et une perte cumulée énorme : 359 731 € en 2013 p/r 2012, 422 979 € en 2014 p/r 2012, 543 326 € en 2015 p/r 2012 ; 657 064 € en 2016 p/r 2012 ; 738 589 € en 2017 p/r 2012 ; 759 298 € en 2018 p/r 2012 ; soit un cumul de 3 480 987€ non donnés par l'Etat à Saint Eloy les Mines en 6 ans. Cela au titre de l'effort

demandé aux collectivités locales au titre du redressement des finances publiques. Nous pouvons dire que l'effort des collectivités est bien réel tout en observant que le redressement des comptes de la nation n'est pas au rendez-vous : les dépenses publiques continuent d'augmenter et la dette française explose.

Les aides de l'Etat aux projets sont à ce jour incertaines : en 2018 nous avons bénéficié d'une aide au titre de la DETR, dotation d'équipement des territoires ruraux, et du DSIL, dotation de soutien des investissements locaux. A ce jour pour 2019 l'enveloppe DSIL n'est pas connue mais serait pour grande partie réorientée vers les opérations cœur de ville au détriment des opérations bourgs-centres...

L'intercommunalité à la recherche de financements : le DOB récemment tenu à la communauté de communes a conduit Madame le Maire à écrire au Président et à l'ensemble des 34 communes membres.

Tout d'abord sur l'héritage financier de l'ex-communauté de communes du Pays de Saint Eloy qui comptait 9 communes et se caractérisait par une saine gestion.

Ensuite au lendemain du DOB sur les raisons de l'impasse actuelle : les dépenses de fonctionnement évoluent 2 fois plus vite que les recettes : +6,7 % pour les dépenses contre +3,7% pour les recettes, et ce malgré l'augmentation de fiscalité votée en 2018 et que tout le monde a subi. Cette augmentation devait s'accompagner d'efforts de maîtrise des dépenses, force est de constater que cela n'a pas été fait.

Madame le Maire donne lecture de son courrier du 8 janvier puis de celui du 23 janvier 2019 destinés tous deux à Monsieur le Président de la communauté de communes avec copie aux 34 communes concernées.

2 Courriers annexés au présent compte-rendu

Madame Jacqueline DUBOISSET souhaite apporter une information à ce sujet, en tant que nouvelle vice-présidente de l'intercommunalité. Elle est tout à fait d'accord avec l'hypothèse de remise à plat à l'échelle des 34 communes. Par contre, l'hypothèse d'une baisse des attributions de compensation n'est pas une piste retenue par l'exécutif de la communauté de communes mais avancée par le cabinet d'étude. Elle affirme qu'il n'y aura pas de baisse des attributions de compensation ni pour Saint-Eloy ni pour les autres communes en 2019.

Madame Marie-Thérèse SIKORA précise qu'au moment de la création de la grande intercommunalité l'ex-communauté de communes de Saint Eloy avait les moyens de porter ses projets d'investissements.

Monsieur Alain ROBERT précise bien que le dernier compte-rendu du conseil communautaire envisageait bel et bien un mix entre baisse des dépenses et ponction sur les attributions de compensation. Le Conseil se satisfait de l'annonce de Madame Jacqueline DUBOISSET selon laquelle les attributions de compensation ne seront pas baissées.

Enfin, il paraît indispensable de marquer un arrêt dans tout nouveau transfert de compétences à la communauté de communes et inimaginable de toucher aux attributions de compensations aux communes, ce qui reviendrait à prendre à ceux qui gèrent bien pour boucher les trous créés par ceux qui gèrent mal. Il paraît à Madame Marie-Thérèse SIKORA plus que jamais indispensable et vital de défendre l'échelon communal et revenir à une coopération entre communes plus simple et sans charge supplémentaire.

Pour Monsieur Denis KAPALA, il faut revenir aux questions communales, Madame Marie-Thérèse SIKORA précise que les choses sont très liées et imbriquées. Denis KAPALA considère que certains services actuellement communaux tels que la navette pourraient fonctionner au niveau intercommunal et qu'il faut avoir une approche territoriale et solidaire. Madame Marie-Thérèse SIKORA souligne que cela avait été refusé par les communes de l'ex-communauté de communes. Madame Jacqueline DUBOISSET complète en précisant qu'une réflexion est en cours au niveau intercommunal sur les questions de mobilité.

Le projet de plan de ville est évoqué et notamment le fait que les encarts publicitaires sont payants, au même titre que les encarts dans le bulletin municipal.

Puis la question des subventions aux associations. Messieurs Alain ROBERT et Jacky BOUKHALFA précisent qu'en plus des subventions directes aux associations il y a aussi toute l'aide logistique et matérielle apportée par les services de la mairie ainsi que la mise à disposition des locaux et équipements. Madame Marie-Thérèse SIKORA précise qu'elle entend aussi beaucoup de satisfaction quant à l'aide apportée par la Commune, dans les nombreuses assemblées générales d'associations auxquelles elle, ou un adjoint, participe. Enfin Monsieur Denis KAPALA ne croit pas à la vidéo-protection, l'exécutif municipal précise que cela permet de résoudre de nombreuses affaires pour la gendarmerie.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Marie-Thérèse SIKORA clos la séance à 20h00.